

26 octobre 2016

Les loueurs de bateaux résistent à la location entre particuliers



Les professionnels du nautisme et les ports s'adaptent à l'apparition de nouvelles formes de plaisance. | Archives OF.

Le développement des sites où les plaisanciers louent leur bateau à d'autres particuliers ne semble pas augurer du naufrage des loueurs qui ont pignon sur la côte de Granit. Au contraire...

Yves Luco est un professionnel du nautisme qui ne voit pas forcément d'un mauvais œil l'évolution des pratiques dans la plaisance.

« Une dizaine de sites internet surfe sur la mode de la location entre plaisanciers, croit savoir ce loueur perrosien. Je pense que d'ici quelque temps, seuls les leaders surnageront. C'est ce qui se passe lorsqu'il y a trop d'acteurs pour un même secteur. » Ce professionnel ne redoute pas que l'essor de la location entre particuliers lui fasse de l'ombre.



Yves Luco, loueur professionnel à Perros-Guirec, ne souffre pas de la concurrence des sites de location entre particuliers.

« Au début, ces sites accueillait effectivement une majorité d'offres de particuliers. Mais déjà, certains professionnels se faisaient passer pour des loueurs privés pour y avoir un profil, rembobine-t-il. Maintenant, plus de 50 % des offres émanent de professionnels. »

Du côté des propriétaires en revanche, la réalité de la location en aurait rapidement découragé plus d'un.

« Louer un bateau ne s'improvise pas, c'est un métier de service, rappelle Yves Luco. Il ne s'agit pas juste de rentabiliser son bateau : il faut être disponible pour accueillir les gens, leur expliquer le fonctionnement des marées, s'assurer qu'ils maîtrisent la navigation... »Sans compter que seuls les bateaux adaptés à la location présentent un intérêt pour les touristes et que les propriétaires doivent souscrire une assurance spécifique lorsqu'ils louent.

Les ports de plaisance étudient également le potentiel impact de ces évolutions du secteur sur leur activité.

Adoptez des yeux somptueux bordés d'un trait noir graphique avec un Regard ...

L'Association des ports de plaisance de Bretagne (APPB) a lancé un groupe de travail sur ce sujet au début du mois d'octobre.

« Certains ports sont inquiets, d'autres voient une opportunité dans ces changements, relève Rozenn Tanguy, membre de l'APPB. Nous constatons que de nouvelles pratiques se font jour dans la plaisance : cela va de la location entre particuliers à la chambre d'hôte insolite en passant par la co-navigation. »